



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25141601

neergelegd/ontvangen op

29 OCT. 2025

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel
Greffie

N° d'entreprise : 0758.726.674

Nom

SECO BELGIUM

(en entier) :

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Cantersteen 47, 1000 Bruxelles, Belgique

Objet de l'acte : Transfert de siège

Extrait de la décision écrite unanime de l'organe d'administration de SECO BELGIUM asbl en date du 27 octobre 2025:

[...]

1. Transfert de siège

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de l'Association de son adresse actuelle, Cantersteen 47 à 1000 Bruxelles, vers la nouvelle adresse, Hermeslaan 9 à 1831 Diegem, à dater du 1er novembre 2025.

Cette modification d'adresse sera reprise dans les statuts de l'Association lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée fin 2025 en vue de son approbation et ratification.

2. Pouvoir

Le conseil d'administration confère par la présente un pouvoir spécial à Madame Valentine Hellin (Group Legal Officer), élisant domicile au siège social, agissant seule et avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et du Moniteur belge, relatives à ce transfert de siège.

Pour copie conforme

Valentine Hellin

Mandataire spécial

Est déposé simultanément: Extrait de la décision écrite unanime de l'organe d'administration de SECO BELGIUM asbl en date du 27 octobre 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).